

**AVIS D’AFFICHAGE**  
**relatif à la publicité des actes mise en ligne le 22/09/2022**

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes, et notamment les articles L 21 21-15, L 2131-1 du Code Général des Collectivités Générales, ainsi que l’article L 311-9 du Code des relations entre le public et l’administration, la liste suivante des délibérations examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet de la Commune de Zimmersheim, [www.zimmersheim.fr](http://www.zimmersheim.fr)

**COMMUNE DE ZIMMERSHEIM**  
**(Convocation envoyée le 06 décembre 2024)**  
**Liste des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 12 décembre 2024**

Sous la présidence de M. le Maire Philippe STURCHLER,

**Présents** : Mme et M. Geneviève BALANCHE, Éric SCHWEITZER, Anne-Catherine UMHAUER  
Jean-Philippe PRÉVEL, Adjoint au Maire,  
Mmes et MM, Pierre WANNER, Mireille FIZET, Rémy IFFRIG, Silvana GIRARD, Dominique SCHAEFFER, Conseillers Municipaux

**Procurations** : Sandrine KITTLER donne procuration à Éric SCHWEITZER  
Jean-Claude EISENMANN donne procuration à Philippe STURCHLER  
Catherine SIMON donne procuration à Anne-Catherine UMHAUER  
Hubert DUBS donne procuration à Geneviève BALANCHE  
Nathalie PETITHORY donne procuration à Mireille FIZET

**Secrétaire de séance** : M. Éric SCHWEITZER, assisté par  
Mme Céline BOULAY secrétaire de séance auxiliaire

Les membres du Conseil Municipal ont adopté les délibérations suivantes,

**1. Désignation du secrétaire de séance**

M Eric SCHWEITZER est désigné secrétaire de séance à l’unanimité des suffrages exprimés.

**2. Approbation du procès-verbal du 04.09.2024**

La délibération est adoptée à l’unanimité des suffrages exprimés.

**3. Vidéoprotection**

La délibération est adoptée à l’unanimité des suffrages exprimés.

**4. Eclairage de parking de la mairie**

La délibération est adoptée par 14 voix pour et 1 abstention (Pierre WANNER) des suffrages exprimés.

**5. Achat d'un nouveau tracteur**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**6. La Communauté des Villes Ariane (CVA) : référent commune**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**7. Finances : engagement – Liquidation et mandement des dépenses d'investissement**

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**QUESTIONS DIVERSES**

Fin de la séance à 20h45.

Le Maire,  
Philippe STURCHLER

